

Séminaire 2.2

Habiter demain les territoires intermétropolitains

Les enjeux – perspectives et trajectoires

29 avril 2022

Édito

Après avoir évoqué l'évolution de l'habitat à Questembert, définit les enjeux de cette question pour nos territoires, ce séminaire 2.2. nous a permis d'échanger sur les perspectives et trajectoires possibles en matière d'Habitat pour nos territoires intermétropolitains.

A cette occasion, je vous ai parlé d'Hambourg qui n'autorise plus la construction de maisons individuelles, modèle jusqu'alors largement soutenu par l'État allemand. Chez nous également, le sol devient rare. Natacha Polony dit qu'en France « Le sol [...] est un impensé total. En quarante ans, la France a perdu 2,5 millions d'hectares cultivables. 8% de sa surface agricole utile. »

Elle mentionne ensuite Frédéric Denhez, qui affirme que « Faire de la préservation des terres fertiles un objectif politique, ce serait repenser à la fois l'urbanisme, les pratiques agricoles, la politique fiscale. Bref, se souvenir que le sol est le bien commun par excellence [...] et qu'il ne se remplace pas. »

Cela veut dire que la protection de la terre est primordiale pour les générations futures. Une région, un pays qui veut protéger ses intérêts doit protéger sa terre et assurer ainsi son indépendance en matière d'agriculture, d'alimentation et j'ajouterais de cadre de vie.

Nous, élus locaux, devons être garants de cette protection du sol.

Comme vous, je suis inquiète des restrictions qui pourraient empêcher nos territoires de se développer et de rayonner avec le ZAN. Mais comme le dit Xavier Desjardins, nous avons parfois l'impression que l'urbanisation des terres est notre seul levier de développement².

A l'image des restrictions de l'artificialisation aux horizons 2030 et 2050, qui nous laisse l'impression que notre capacité d'action va être limitée.

Mais n'est-il pas temps de changer de paradigme ? Ne faut-il pas se montrer créatifs à l'instar des retours d'expériences partagés au sein de l'AILB ? Montrer que nous sommes en capacité de porter des projets innovants qui offrent des réponses adaptées aux enjeux d'aujourd'hui et de demain sur les questions de l'aménagement et de l'habitat ?

Rita Schladt

Déléguée à l'habitat

Présidente du Pays de Blain Communauté

¹ www.franceinter.fr/emissions/en-toute-subjectivite/en-toute-subjectivite-du-lundi-28-fevrier-2022

² Xavier Desjardins, professeur de géographie, Sorbonne Université, Gazette des communes, n°14-2610, p.10.

1 ère

convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Loire Atlantique présentée par le Pays de Blain Communauté au service des territoires en élaboration de leur propre ORT.

31 participants

Élu·e·s, responsable·s de service et/ou de pôles, de technicien·ne·s, de chef·fe·s de projet...

25 images

à disposition pour proposer une vision des territoires intermétropolitains en 2050.

Enjeux

- **Densifier durablement l'habitat** pour préserver la ressource foncière et offrir une large proposition de logements de toutes gammes sur l'ensemble du territoire.
- **Développer le parc social** pour répondre à la demande de logement tout en dotant les collectivités d'outils de gestion adaptés à l'évolution des parcours de vie des locataires.
- **Accompagner** les différents types de propriétaires dans la rénovation de leur patrimoine pour respecter les enjeux et normes actuels et futurs afin de proposer un habitat qualitatif pour tous.

Des expériences... un territoire

“ La problématique foncière et de renouvellement urbain est l'enjeu majeur (de nos collectivités), nous devons réfléchir à faire du renouvellement urbain « rentable » [...] pour arriver à équilibrer les opérations sans que les caisses des collectivités en souffrent trop. ”

“ Cette intention de dire aux promoteurs, nous, élus, voulons d'abord réfléchir avec nos communes sur ce que doit être ce site, on ne veut pas vous laisser partir tout seul même si c'est un projet privé. ”

Claire GOMOND

Cheffe de projet ORT, Pays de Blain Communauté

“ L'État doit laisser les EPCI et les Élus être intelligents ; Laisser l'élue local-e analyser les constructibilités avec ses contraintes locales. ”

Joël TRIBALLIER

Vice-président à l'aménagement du territoire et aux logements,
 Questembert Communauté

Affiche des trajectoires opérées par les territoires de l'AILB à l'horizon 2050

Synthèse des 3 ateliers organisés lors du séminaire 2.2.

Prochain rendez-vous

**03/06
 2022**



**ALLIANCE
 INTERMÉTROPOLITAINE
 LOIRE-BRETAGNE**



Réalisation par
 l'Agence d'attractivité et de développement de l'AILB

Contact

contact@alliance-intermetropolitaine.fr
 06 66 99 80 04

Retrouvez les documents et la conférence sur :

www.alliance-intermetropolitaine.fr/thematiques/4-habiter.html